

Conditions d'Utilisation de la solution grade pulse d'Orange Money Cameroun

Préambule

Les présentes Conditions d'Utilisation, ci-après dénommées « CGU », définissent les modalités d'utilisation du Service **Grade Pulse** proposé par Orange Money Cameroun. Ce Service permet aux Clients de procéder au déplafonnement de leurs transactions en **Selfcare (autonomie)**, dans le respect du cadre réglementaire en vigueur.

Les présentes CGU complètent les Conditions Générales d'Utilisation du service Orange Money Cameroun. Toute utilisation du service emporte l'acceptation irrévocable de l'intégralité des présentes clauses.

Article 1.- Définitions

Orange Money Cameroun : Établissement de paiement agréé fournissant les services Orange Money.

Client / Utilisateur : désigne tout titulaire de comptes Orange Money ayant adhéré aux Conditions Générales d'Utilisation du service Orange Money. Les Accepteurs et les Partenaires Commerciaux ont également la qualité d'utilisateur.

Grade Pulse : Service d'Orange Money Cameroun permettant au Client éligible d'activer en selfcare la levée des plafonds de ses transactions, en fonction de son profil et sous réserve d'une validation automatisée.

Plafonds de transactions : Seuils maximums autorisés pour les opérations Orange Money, définis conformément à la réglementation en vigueur.

Selfcare : Parcours digital offrant au Client la possibilité de réaliser d'effectuer ses opérations en toute autonomie, via les codes USSD ou les applications Orange Money (Max it).

Article 2. - Objet

Les présentes CGU fixent les modalités d'accès, d'activation et d'utilisation du service **Grade Pulse**, ainsi que les responsabilités en découlant. Le service **Grade Pulse** est accessible via les canaux Orange Money (USSD & Max it).

Tout accès et/ou Utilisation du service **Grade pulse** implique l'acceptation inconditionnelle et le respect de l'intégralité des termes des présentes Conditions.

Article 3.- Conditions d'accès au service Grade Pulse

3.1 Le service Grade Pulse est accessible à tout Client Orange Money :

- Disposant d'un compte Orange Money actif et dûment identifié à son nom ;
- Justifiant d'une activité sur les six derniers mois.

3.2 L'activation du service s'effectue exclusivement en selfcare, via :

- Le parcours USSD Orange Money (#150*6# ou tout autre code communiqué),
- Le parcours digital sur l'application Max it
- Ou tout autre canal digital mis à disposition par Orange Money Cameroun.

3.3 L'activation du service est conditionnée à l'acceptation explicite des présentes CGU.

Article 4.- Parcours d'activation du Grade Pulse

Au cours de son parcours en selfcare, le Client est invité à successivement :

- Confirmer son intention de lever les plafonds de ses transactions ;
- Sélectionner la catégorie correspondant à son activité socioprofessionnelle génératrice de revenus (ex. Agent de l'Etat, Parlementaire, commerçant, chef d'entreprise, Cadre d'entreprise, professionnel libéral, entrepreneur, etc.).

Orange Money Cameroun S.A.

Siège social : 4^{ème} étage Immeuble ACTIVA-AKWA BP. 4021 Douala – Cameroun –

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 2 462 280 000 FCFA – RCCM N° CM-DLA-01-2024-B14-00013, – NIU : M091914355838F

Toute information déclarée par le Client est réputée exacte, sincère et engage sa responsabilité exclusive.

Article 5.- Conditions de levée des plafonds – Grade Pulse

5.1 Principe général

L'activation du Service Grade Pulse permet au Client de bénéficier de plafonds de transactions supérieurs aux plafonds standards, dans les limites autorisées par la réglementation en vigueur.

5.2 Analyse automatique et absence de droit acquis

La levée des plafonds via Grade Pulse ne constitue en aucun cas un droit acquis pour le Client. Il repose sur un traitement automatisé reposant notamment sur :

- le profil du Client ;
- l'antériorité et les habitudes d'utilisation du compte Orange Money ;
- le respect des exigences de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (LCB-FT).

Orange Money Cameroun se réserve le droit de refuser, limiter ou révoquer l'accès au Grade Pulse sans obligation de justification.

5.3 Durée de validité

La levée des plafonds est accordée de manière permanente ;

Article 6.- Responsabilités & Sécurité

6.1 Responsabilités utilisateur

L'Utilisateur reconnaît être seul responsable :

- des informations fournies lors de l'activation du Grade Pulse ;
- de l'utilisation des nouveaux plafonds accordés.

Toute irrégularité, fausse déclaration, tentative de fraude ou utilisation non conforme pourra entraîner :

- la suspension immédiate au service Grade Pulse ;
- la révision ou la suppression des plafonds accordés ;
- et, le cas échéant, des poursuites judiciaires si la gravité des faits le justifie.

6.2 Responsabilités Orange Money Cameroun

Orange Money Cameroun fournit au Client une infrastructure technique sécurisée pour l'activation du Grade Pulse, sans garantir l'octroi automatique ou permanent de la levée des plafonds.

La responsabilité d'Orange Money Cameroun ne saurait être engagée en cas de :

- Refus d'activation opposé au Client ;
- Conséquences dommageables résultant d'une utilisation abusive, irrégulière ou frauduleuse des plafonds accordés.

6.3 Sécurité

Le Client s'engage à conserver strictement confidentiels :

- Ses codes d'accès Orange Money ;
- Tout élément d'authentification.

Orange Money Cameroun S.A.

Siège social : 4^{ème} étage Immeuble ACTIVA-AKWA BP. 4021 Douala – Cameroun –

Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de 2 462 280 000 FCFA – RCCM N° CM-DLA-01-2024-B14-00013, – NIU : M091914355838F

En conséquence, toute opération effectuée après activation du Grade Pulse est réputée avoir été réalisée par le Client lui-même, engageant sa pleine responsabilité.

Article 7.- Tarification

L'activation du service Grade Pulse est gratuite, Orange Money Cameroun se réserve la faculté d'y appliquer des frais ultérieurement.

Toute évolution tarifaire sera préalablement notifiée au Client conformément à la réglementation en vigueur.

Article 8.- Suspension et résiliation

Orange Money Cameroun se réserve la faculté de suspendre ou résilier le service Grade Pulse, sans préavis, notamment en cas de:

- Non-respect des présentes CGU ;
- Présomption de fraude, d'activité suspecte ou d'usage non conforme ;
- Exigence réglementaire ou décision des autorités compétentes.

Article 9.- Protection des données personnelles

Les données collectées dans le cadre du service Grade Pulse sont traitées conformément à la législation relative à la protection des données personnelles au Cameroun. Elles ne sont exploitées par Orange Money Cameroun qu'à des fins purement commerciales.

Orange Money Cameroun s'engage à garantir un droit d'accès et de rectification aux Utilisateurs sur les données personnelles. Ils peuvent effectuer leur modification soit directement sur l'application soit par une demande laissant trace écrite adressée à Orange Money Cameroun.

Orange Money Cameroun s'engage à protéger sur ses plateformes les données à caractère personnel, afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non autorisés.

Toutefois, Orange Money Cameroun se réserve le droit (sauf avis contraire manifeste de la loi ou de l'Utilisateur) d'exploiter et de communiquer lesdites informations à des tiers notamment aux régulateurs, aux filiales, à des cabinets d'étude de marché et instituts de sondage et exclusivement à des fins d'étude et d'analyse, ou à des sociétés dans le cadre d'opérations commerciales conjointes ou non, notamment pour des opérations de marketing direct.

Article 10.- Evolution du Service Orange Money

Orange Money Cameroun se réserve le droit de faire évoluer le Service, notamment en mettant à disposition de nouvelles fonctionnalités, ou en modifiant ou supprimant certaines fonctionnalités. L'Utilisateur sera informé de toute modification le concernant.

Article 11.- Gestion des réclamations et Litiges

Le traitement des réclamations ainsi que la résolution de tout litige relatif au service **Grade Pulse** s'effectuent selon les modalités définies dans les Conditions Générales d'Utilisation du Service Orange Money Cameroun.